

Rennes, lundi 24 octobre 2022,

## En accompagnement de l'ouverture de la ligne B du métro rennais

### Au 3 janvier, BreizhGo adapte ses services et offre de nouvelles solutions

Pour se mettre en complémentarité avec la nouvelle offre de transport urbain permise par l'ouverture de la ligne b du métro, la Région Bretagne travaille sur l'adaptation de ses lignes de car BreizhGo en Ille-et-Vilaine. Ces évolutions entreront en vigueur au **mardi 3 janvier 2023**. Neuf lignes du réseau sont concernées avec à la clé des solutions de transport BreizhGo + STAR attractives et incitatives. Certains aménagements permettront notamment de rejoindre plus rapidement des lieux de forte affluence aux heures de pointe, comme la gare de Rennes. **Les nouveaux horaires de ces 9 lignes seront consultables sur [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh) début novembre** pour permettre aux usagers de se préparer à ces changements.

Ces évolutions affecteront les habitudes de déplacements de certains usagers, entraînant un **changement de mode de transport** ou la nécessité de se doter d'un titre combiné ou d'un titre STAR, en plus du titre BreizhGo. Néanmoins, la Région fait en sorte que ces **parcours soient mieux articulés avec les autres modes de transport** à l'issue de ces aménagements. **Six de ces 9 lignes BreizhGo continueront d'avoir un terminus en gare de Rennes, sans rupture de charge.**

**3 000 voyageurs quotidiens** seront concernés par ces évolutions dont **1 100 usagers scolaires**.

Un courrier sera envoyé aux scolaires transportés sur les cars interurbains BreizhGo début décembre. Ils recevront, si le point de dépose est à plus de 1,5 km de leur établissement scolaire, un titre relais STAR afin que le coût du transport scolaire pour les familles reste inchangé.

Une **campagne de communication** sera menée à **partir de fin octobre**, comprenant la diffusion d'un **flyer d'information**, de l'affichage dans les cars, de la parution d'informations sur **breizhgo.bzh** et sur les **réseaux sociaux**.

#### Les évolutions au 3 janvier 2023

##### Ligne 1a Paimpont <> Rennes

##### Ligne 1b Saint-Thurial <> Rennes

##### Ligne 2 Gaël <> Rennes

- Desserte de la station de métro Rennes Mabilais
- Maintien du terminus en gare routière de Rennes
- Suppression de la desserte des arrêts Rennes "Chèques Postaux", "Pont de Bretagne", "République", "Charles De Gaulle"

##### Ligne 4 Antrain <> Rennes

- Desserte de la station de métro Rennes Gayeulles
- Maintien du terminus en gare routière de Rennes

##### Ligne 6 Mernel <> Rennes

- Desserte des communes de Mernel, Maure-de-Bretagne et la Chapelle-Bouëxic assurée par la ligne 10
- Terminus de tous les services à la station de métro Saint-Jacques Gaité
- Suppression de la desserte des arrêts "Chartres Janais", "Rennes Le Guyader", "Rennes St Yves", "Rennes Foyer rennais" et "Rennes gare routière"

##### Ligne 9a Fougères <> Rennes

- Desserte de la station de métro Cesson ViaSilva après la desserte de l'arrêt "Cesson Village des collectivités"
- Puis desserte uniquement de la gare routière de Rennes

##### Ligne 9b Dourdain <> Rennes

- Terminus de tous les services à la station de métro Cesson ViaSilva après la desserte de l'arrêt "Cesson Village des collectivités"

##### Ligne 10 Pipriac <> Rennes

- Intégration des communes de Mernel, Maure-de-Bretagne et La Chapelle-Bouëxic
- Desserte de la station de métro Saint-Jacques Gaité
- Desserte de l'arrêt Jules Verne
- Terminus en gare routière de Rennes
- Les services au départ de Guignen / Guichen seront en terminus à la station de métro Saint-Jacques Gaité
- Les services au départ de Pipriac / Lohéac / Guignen desserviront en terminus soit la gare routière de Rennes soit la station de métro Saint-Jacques Gaité suivant les heures
- La ligne ne desservira plus les arrêts "Chartres Janais", "Saint-Jacques Vallon", "Rennes le Guyader", "Rennes Saint-Yves" et "Rennes Foyer rennais"

##### Ligne 14 Servon-sur-Vilaine <> Rennes

- Terminus de tous les services à la station de métro Cesson ViaSilva après la desserte de l'arrêt "Cesson Village des collectivités"
- Suppression de la desserte des arrêts "Cesson Haut Grippe", "Cesson Bordage", "Cesson Lycée Ozanam", "Cesson Taillis", "Rennes Tournebride", "Rennes Moulin de Joué", "Rennes Durafour Strasbourg", "Rennes Robidou" et "Rennes gare routière"



## AVEC L'OUVERTURE DE LA LIGNE **B** DU MÉTRO, DÉCOUVREZ VOS NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ



### RÉPUBLIQUE

**LIGNES 7 8a 12 19**

Changement de localisation de l'arrêt République pour la montée : quai M, situé rue du Pré Botte.

### MABILAIS

**LIGNES 1a 1b 2**

Création d'une correspondance avec la ligne **B** à l'arrêt Mabilais.  
Terminus Gare routière.

### SAINT-JACQUES GÂTÉ

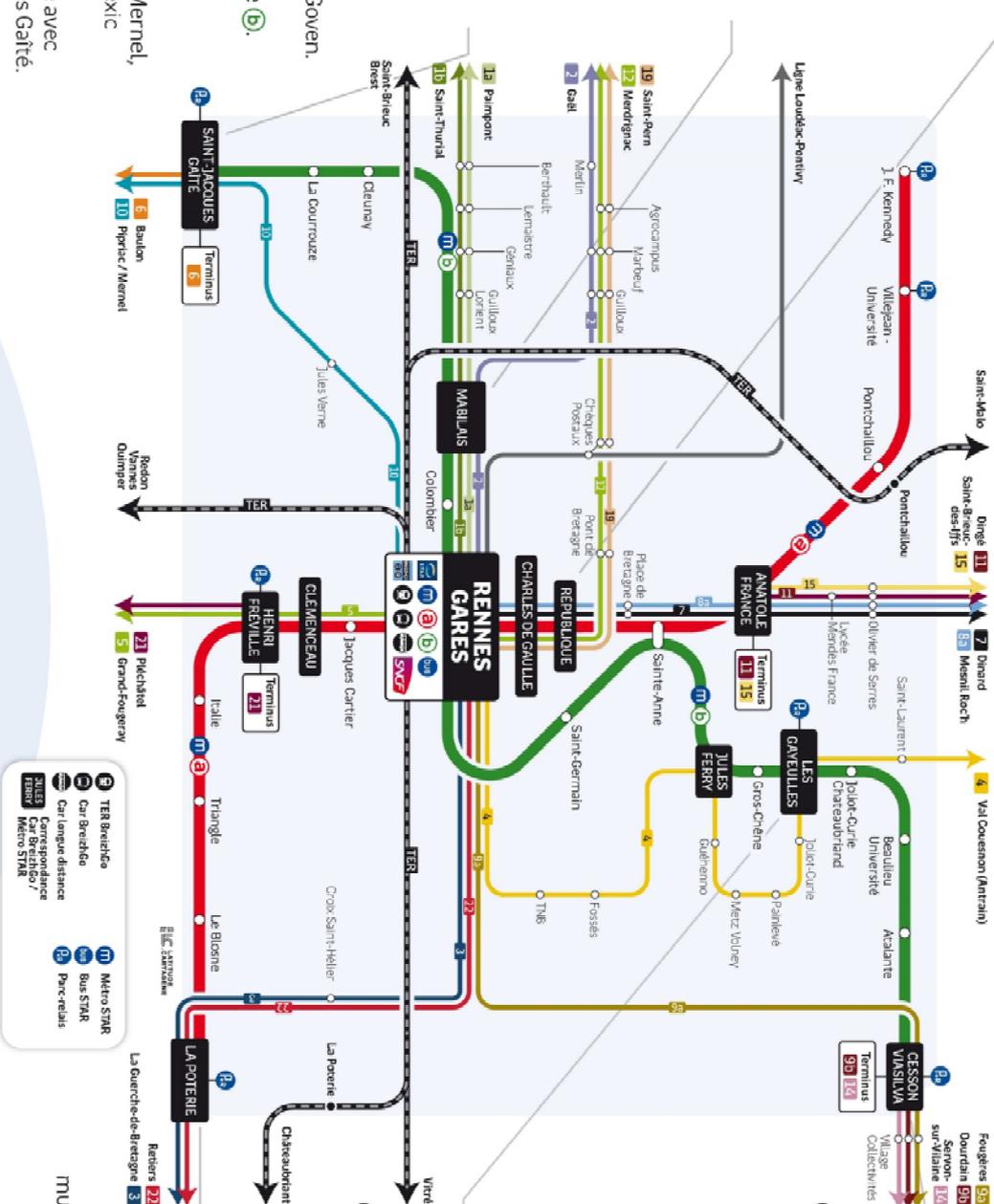
**LIGNE 6**

Desserte uniquement des communes de Baulon – Lassy – Goven. Terminus St-Jacques Gâté en correspondance avec la ligne **B**.

**LIGNE 10**

Intégration des communes de Mernel, Val d'Anast et La Chapelle-Bouëxic sur la ligne 10.

Création d'une correspondance avec la ligne **B** à l'arrêt Saint-Jacques Gâté.  
Desserte de l'arrêt Jules Verne sur les services en terminus Gare routière.



### CESSON VIASILVA

**LIGNE 9a**

Création d'une correspondance avec la ligne **B** à l'arrêt Cesson Viasilva.  
Terminus Gare routière.

**LIGNES 9b 14**

Terminus Cesson Viasilva, en correspondance avec la ligne **B**.

### LES GAYEULLES

**LIGNE 4**

Création d'une correspondance avec la ligne **B** à l'arrêt Les Gayeulles.  
Terminus Gare routière.

### LA POTERIE

**LIGNE 3**

Intégration au Pôle d'échange multimodal de La Poterie (quai D).

**TER Breizhke**  
Car Breizhke

**TER Breizhke**  
Car longue distance

**JULES FERRY**  
Correspondance  
Métro STAR

**M** Métro STAR  
**B** Bus STAR  
**P** Parc-relais